

VOS LETTRES

Libéralisation et robotisation

« Avec une persévérance remarquable, deux compères de la droite fribourgeoise, qui n'étaient pas si compères avant les élections, remettent la compresse des heures d'ouverture du samedi (LL 19.1). Ces élus du peuple ont bien mal entendu le peuple qui par quatre fois a dit non. Mais voilà, dans les réunions de partis ou dans les cocktails mondains, ce n'est pas la voix du peuple que l'on entend, mais plutôt celle de MM. Cumulus, Supercard et consorts.

Selon les auteurs de la motion, « beaucoup de commerçants se plaignent de voir les Fribourgeois aller faire leurs courses à l'extérieur des frontières du canton ». Imaginez le petit boucher ou boulanger de Fribourg dépêchant un espion le samedi à 16 h 01 sur un par-

king de grande surface à Avenches pour compter les plaques fribourgeoises.

Cet exode et ce manque à gagner sont d'autant plus brumeux « qu'il n'existe pas d'étude sur le sujet », selon les « grandes entreprises de commerce de détail ». On voit de façon aveuglante d'où vient l'offensive.

Toutefois, que nos deux élus DC, canal U et canal P, se rassurent, nous savons à peu près tous que la libéralisation totale des heures d'ouverture finira bien par passer la rampe, car inéluctablement les employés de commerce-électeurs auront été remplacés au gré des évolutions technologiques rapides par des robots de logistique et des caisses automatiques, bien plus flexibles et avantageux. Voilà qui « dynamisera la ville ». »

ERIC BURNET, LA CORBAZ

Votons oui à la naturalisation!

« Dans votre article sur la naturalisation facilitée pour la 3^e génération (LL 19.01), vous mentionnez la difficulté de trouver des personnes concernées pouvant témoigner dans vos pages, ce qui vous pousse à conclure que cette réforme, soumise au vote populaire le 12 février, serait superflue.

Cependant, depuis l'apparition de ces affiches innombrables et hors sujet, il ne s'agit plus de juste « voter sur une réforme ». C'est le moment de dire que nous en avons assez: assez qu'une partie de la population se fasse constamment dénigrer. Assez de cette pensée qui se mord la queue: pour « gagner » le passeport, il faut être intégré et le fait de ne pas avoir le passeport montrerait le manque de volonté d'intégration. Assez de se faire prendre pour des imbéciles à

qui l'on peut servir des affiches recyclées d'autres votations, parce que ça avait bien marché – eh oui, jouer sur la peur, malheureusement, ça fonctionne toujours!

Donc oui, il faut aller voter et témoigner son respect. En remplissant le bulletin de vote, il faut penser à ces personnes, aujourd'hui grands-pères et grands-mères, qui ont contribué à construire notre pays ces dernières décennies, qui ont élevé leurs enfants en Suisse et y voient leurs petits-enfants grandir.

Ce sont de ces derniers que l'on parle, de la 3^e génération. Faciliter leur accès à la nationalité en enlevant des barrières administratives – car l'on ne parle même pas d'accès automatique dans cette réforme – est bien la moindre des choses! »

DUNJA KELLER, FRIBOURG

RIE III: peur et injustice

« Le savions-nous? Les 300 personnes les plus fortunées des pays ont engrangé en 2016, à l'époque des intérêts négatifs, 18,6 milliards en plus en ne faisant strictement rien! Ces super-riches concentrent une fortune totale de 613 milliards.

Voyez quels sont les moyens qu'ils emploient, économiques en tête, pour masquer leurs avoirs et se payer la tête du peuple en cherchant à le faire trembler de peur, pour continuer de perpétuer ce système destructeur du tissu humain, social,

professionnel, culturel et spirituel. Pour continuer d'engraisser ce monde-là sans foi, ni loi, qui provoque l'indignation, une juste colère. Cette honte qui ne fait qu'accroître l'injustice. Mentir et manipuler pour masquer ces turpitudes. Ce sont les plus faibles qui casquent, bas et moyens revenus et les pays en développement. C'est absolument monstrueux! Voici un passage du *Magnificat*: « Il comble de biens les affamés, il renverse les puissants de leur trône, renvoie les riches les mains vides. » A quand? »

ALAIN GUILLEZ, TAVEL

Ce panorama, quel délice!

« Je termine à l'instant votre « Méprise de vue » dans *La Liberté* du 21 janvier: merci. Quel délice de voyager parmi vos lignes qui font bien plus qu'informer, de se promener dans un champ qui dépasse le

lexique! Je me suis sentie baignée par vos révélateurs, et pour un instant, figurante des images nues de Simon Rimaz. Joli panorama pour une balade dominicale! »

MURIEL BOURQUARD, CORMINBEUF

VU PAR ALEX

S3: rebondissements en série



OPINION



PAUL DEMBINSKI
directeur de
l'Observatoire
de la finance,
professeur
à l'Université
de Fribourg

Le peuple, c'est moi!

« Voici quelques jours, le nouveau président américain a pris ses quartiers à la Maison-Blanche et se dessine progressivement le profil de ce 45^e président des Etats-Unis de tous les dangers. Le grand acquis de la révolution américaine a été l'idée de la mise en pratique de « l'état de droit », cette idée suprême que la Constitution est la base intangible des institutions et elle ne peut être ni ignorée ni modifiée à la légère, que ce soit par le président ou par une volonté populaire mal définie. La Suisse est un des très rares pays se réclamant de l'état de droit, où le peuple peut directement, via l'initiative, modifier la Constitution, tel n'est le cas ni aux Etats-Unis, ni en Grande-Bretagne ni en France.

Dans son discours inaugural, le président Trump a lourdement insisté sur le fait que le moment était venu pour que le « peuple américain » reprenne la main sur les affaires du pays et mette ainsi fin à la prévarication coupable des « élites » qui font la pluie et le beau temps à Washington. Son discours laisse entrevoir le nouvel axe de la politique américaine. Dorénavant, le binôme « président-peuple » va

définitivement – pour les décennies à venir, si on croit D. Trump – prendre le relais de l'axe plus traditionnel « président-institutions-peuple ». En effet, le discours du nouveau président ne fait aucune référence à la fidélité à la Constitution et aux institutions garante de l'Etat de droit, ciment de la nation américaine, à laquelle les autres discours de la cérémonie ont rendu un hommage appuyé.

L'Amérique en sera durablement affaiblie

En se désignant, dès le premier jour, comme l'unique défenseur du « vrai » peuple – débarrassé des « élites » coupables de trahison – Donald Trump réclame une légitimité qui le place d'emblée hors d'atteinte, en dessus de l'ordre institutionnel. Quelle meilleure légitimité que celle de la rue? Les révolutionnaires de tous les temps ne s'y sont pas trompés en se réclamant justement de la légitimité populaire directe, sans l'entremise des institutions. Trump se retrouve donc

dans la même démarche que les Orban en Hongrie ou Kaczynski en Pologne: le peuple, c'est moi.

Si cette analyse devait se confirmer, le nouveau président va ignorer – aussi longtemps que cela lui sera possible – le Congrès et utiliser au maximum les pouvoirs étendus que lui donne le régime présidentiel. Pendant ce temps, il va mettre l'administration à sa botte et nommer à la Cour suprême ses hommes de confiance. Viendra ensuite la confrontation avec les institutions – le Congrès – qu'il va tenter de délégitimer par tous les moyens – ne sous-estimons pas son inventivité. S'il parvient à marginaliser durablement les institutions, l'Amérique en sera durablement affaiblie à la plus grande joie des autres puissances.

Le « peuple » existe-il comme monolithe? Le « peuple » le suivra-t-il? Les affrontements pendant l'inauguration et les mouvements anti-Trump laissent à penser que les Etats-Unis risquent d'entrer dans une phase de confrontation politique aiguë, avec à la clé le réveil possible des vieux démons, notamment raciaux. God Bless America! »



SOUVENIRS

Autigny, vers 1915.

© BCU Fribourg. Collection de cartes postales

RÈGLES DU JEU

- » Les textes publiés dans la page Forum ne doivent pas dépasser 1600 signes (caractères et espaces entre les mots). Adresse complète, rue, localité et surtout numéro de téléphone (aussi pour les e-mails) doivent figurer sur votre envoi.
- » Les lettres envoyées à plusieurs journaux, les communiqués, les lettres ouvertes et pétitions sont refusés.
- » La rédaction rédige le titre des textes. Elle se réserve le droit de raccourcir des textes trop longs en sauvegardant l'essentiel du message et d'adapter les passages peu clairs. Tous les textes publiés sont signés du nom de l'auteur.
- » Les lecteurs peuvent envoyer des photos et cartes postales (au format largeur) pour la rubrique « Souvenirs », à l'adresse: Rédaction « La Liberté », bd de Pérolles 42, CP 208, 1705 Fribourg. Ces images leur seront retournées après publication. LIB